

Ecrit par le 18 décembre 2024

Le 'ROB' au menu de la 1re plénière 2022 du Département



Ce Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2022 du nouvel exécutif présidé par Dominique Santoni se résume en une formule-clé : « Investir et s'investir ». Avec comme leitmotiv renforcer l'investissement pour rendre le Vaucluse toujours plus attractif.

Et c'est le sénateur LR et rapporteur de la délibération, Jean-Baptiste Blanc qui le détaille. « Bien qu'ayant perdu tout levier fiscal avec la suppression progressive de la taxe d'habitation, nous devrions bénéficier de la dynamique de la TVA, de la très bonne tenue des Droits de mutation et de la stabilité des dotations de l'Etat. Cette bonne santé financière doit permettre au département de faire face aux effets d'une crise sanitaire persistante et à l'augmentation marquée des charges à vocation sociale destinées à accompagner la population mais aussi à investir durablement. »

Des marges de manœuvres

Ecrit par le 18 décembre 2024

L'état des lieux fait apparaître des marges de manœuvres financières reconstituées malgré la baisse des DGF (Dotations globales de fonctionnement) de 174M€ entre 2014 et 2020, une épargne de gestion passée de 59M€ à 94 et une épargne nette de 30 à 68M€ sur la même période. De sorte que la dette par habitant en 2020 est de 370€ contre 433€ pour les départements de même strate. Et pour l'exercice à venir, les prévisions de budget primitif devraient passer de 702,5M€ en 2021 à 716,8 cette année, soit +2%. Quant à l'évolution des frais de personnel (pour les 2 747 agents), grâce à une gestion rigoureuse, elle passera de 131,9M€ à 131,3 (-0,6M€).

Puisque « investir » est le maître-mot de cette mandature, premier dossier à l'étude, le déménagement des archives Départementales du Palais des Papes vers Agroparc. 10 600m², 40km linéaires de documents pour ce futur Pôle de Recherche et de Conservation. Deuxième projet : la nouvelle Maison départementale pour les personnes handicapées (14,8M€) quartier Limbert à Avignon, également au programme, la modification du carrefour de Bonpas (25M€), la déviation de la Nationale 7 pour contourner Orange (50M€), la 2^e tranche de la LEO (liaison est-ouest) entre Rognonas et le carrefour de l'Amandier à Avignon (21M€) et la sécurisation du passage à niveau accidentogène de Petit Palais (14,9M€) entre l'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon.

10% de la flotte des véhicules en électriques

Pour les collégiens, 3 établissements vont être rénovés : Saint-Exupéry à Bédarrides, Lou Vignères à Vedène et Charles de Gaulle à Apt. D'ici 2024, les 24 000 élèves du secteur public et les 6 000 du secteur privé, ainsi que leurs professeurs, bénéficieront d'un ordinateur pour que ne se creuse pas la fracture numérique.

Le social, entre les dépenses d'aide aux plus démunis (198,7M€) et à l'insertion (121,6M€), est le 1^{er} budget de Vaucluse qui se veut « humain et solidaire » pour les handicapés, l'accueil et l'autonomie des personnes âgées, la protection de l'enfance, le versement du RSA et l'accompagnement de ces bénéficiaires.

Pour moderniser l'institution et éviter de gâcher des tonnes de papier, un parapheur électronique sera mis en place. Toujours dans cet esprit de comportement environnemental, dès 2022, 10% de la flotte des véhicules du Conseil départemental seront électriques.

« Investir, n'est pas un gros mot. »

Jean-Baptiste Blanc, conseiller départemental du canton de Cavaillon.

Le débat débute avec l'intervention d'André Castelli, pour le Front de Gauche qui s'étonne qu'à « aucun moment dans le document, il ne soit fait état d'Ehpad (Etablissements hébergeant des personnes âgées dépendante) ». Dominique Santoni, la présidente, lui rétorquera qu'elle n'a pas à rougir de ce qui est fait, nous aidons tous les vauclusiens, avec des emplois, des logements, et que je sache j'ai soutenu les Ehpad de Sablet et Sainte-Cécile-les-Vignes avec une enveloppe de 200 000€. Nous allons mener une réflexion sur le devenir de nos aînés. » Samir Allel, dans l'opposition, fera une longue déclaration de politique générale sur la réduction de la taxe carbone, la maîtrise foncière, il évoquera un « plan nature », un

Écrit par le 18 décembre 2024

« plan climat ». Yann Bompard (Ligue du Sud) dénoncera de marges de manœuvres de plus en plus réduites, faute de levier fiscal approprié, Anthony Zilio, élu départemental du canton de Bollène saluera « un budget qui va à contre-courant de la morosité ambiante ». Enfin, Jean-Baptiste Blanc élu du canton de Cavaillon conclura en disant « Investir, n'est pas un gros mot. Nous refusons ce destin de 5^e ou 6^e département le plus pauvre de France. »

Prochaine séance plénière : le vendredi 25 mars.

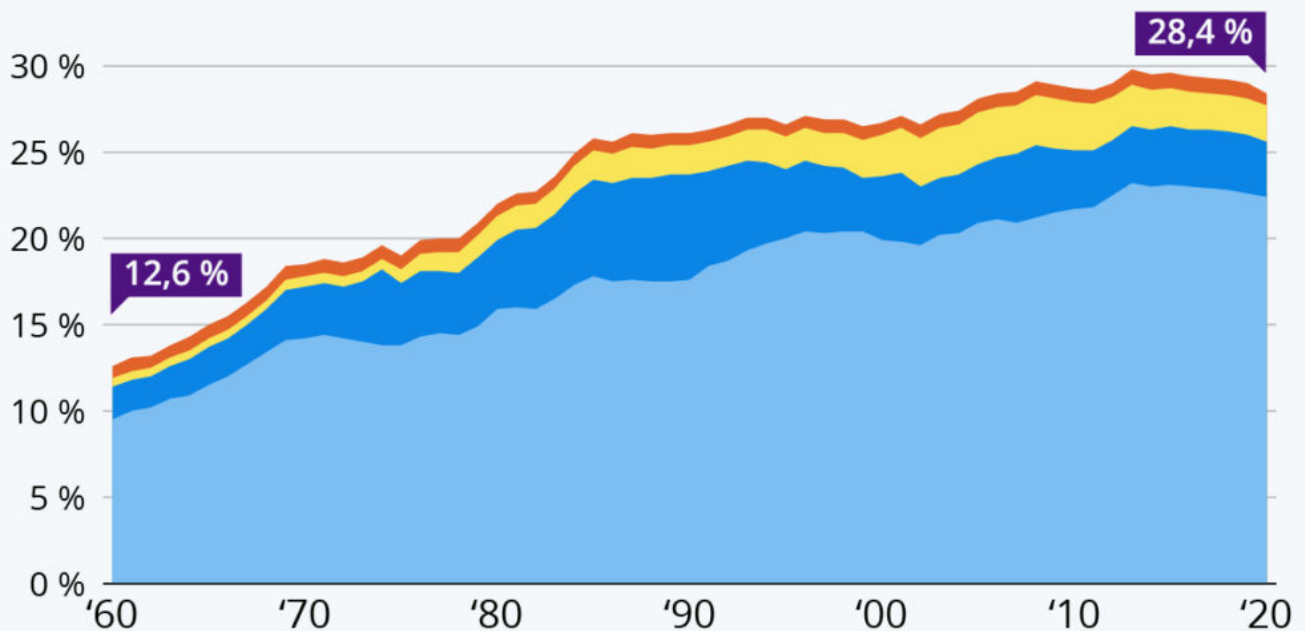
Le poids des dépenses contraintes dans le budget

Écrit par le 18 décembre 2024

Le poids des dépenses contraintes dans le budget

Part des dépenses pré-engagées dans le revenu disponible brut des ménages français entre 1960 et 2020

- Loyers et charges
- Assurances et services financiers
- Abonnements télécom et TV
- Cantines scolaires



Source : Insee



statista

La stagnation globale du pouvoir d'achat en France peut en partie s'expliquer par la hausse des dépenses pré-engagées au fil du temps - c'est à dire les [frais de logement](#), assurances, services financiers ou encore abonnements télécoms. Entre 1960 et 2020, la part de ces dépenses pré-engagées dans le revenu disponible des ménages est ainsi passée de moins de 15 % à près de 30 %, selon les [données](#) de l'Insee.

Écrit par le 18 décembre 2024

Comme le montre notre infographie, ce sont de loin les dépenses liées au logement (loyer, énergie,...) qui pèsent le plus lourd dans le budget des Français et ces dernières n'ont presque jamais cessé de croître. En 1960, les frais de logement ne représentaient que 9,5 % du revenu disponible, contre plus de 22 % de nos jours. La part des frais d'assurances et services financiers dans le budget a quant à elle surtout augmenté entre les années 1970 et 1980, atteignant alors jusqu'à 6 %, avant de redescendre à moins de 4 % à la fin des années 1990. Celle des frais télécoms est montée à 3 % au début des années 2000, mais elle est retombée à 2 % avec l'effet de la baisse du [coût des forfaits mobiles](#) et Internet.

Il est important de préciser que ces chiffres représentent une moyenne pour l'ensemble des ménages français et que le poids des dépenses contraintes varie beaucoup selon le niveau de vie. Les ménages les plus pauvres sont les plus fortement affectés : la [Drees](#) estime qu'environ 60 % de leur revenu disponible est englouti dans les dépenses pré-engagées.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)